

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Session plénière du Conseil départemental : Budget Primitif

Le Mans, jeudi 14 mars 2019

Dominique LE MÈNER,

Président du Conseil départemental

Seul le Prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour discuter et voter notre budget primitif 2019.

La préparation et le vote du budget est chaque année l'acte fondateur et le cadre de l'action de notre collectivité.
Il traduit notre vision, notre cap, notre stratégie.

Au premier abord, cet épais document peut paraître complexe, technique, austère. **Mais derrière ces tableaux, derrière ces chiffres, il y a des politiques budgétaires, il y a des femmes et des hommes chargés de le mettre en œuvre, il y a du concret.**

C'est ce budget qui permet à nos 2320 agents d'agir chaque jour au service des 570.000 Sarthois.

Je tiens à vous remercier d'avoir réservé ces deux journées de session afin que nous puissions débattre dans les meilleures conditions de ce projet commun.

Le document qui vous est aujourd'hui présenté est l'aboutissement de notre débat d'orientations budgétaires. A cette occasion, je souhaite souligner la qualité de ce travail, en saluant l'ensemble des élus et des agents de l'administration départementale qui ont contribué à sa préparation. Qu'ils en soient remerciés.

Une gestion attentive, un fonctionnement contenu, un investissement soutenu.

Mes chers collègues, il sera beaucoup question aujourd'hui et demain des politiques de proximité que nous mettons en œuvre, chaque jour, au service et au bénéfice des Sarthoises et des Sarthois.

Néanmoins, **cette démarche volontariste, que nous revendiquons, ne saurait s'exprimer qu'au travers d'une gestion financière responsable et rigoureuse des comptes publics.**

Cela implique bien sûr une gestion raisonnée et la recherche d'un équilibre budgétaire qui préserve la dynamique nécessaire à la poursuite de nos actions tout en ménageant des marges de manœuvre pour des investissements futurs.

Ainsi, nous continuons d'assurer la maîtrise de **nos dépenses de fonctionnement**. Celles-ci n'évolueront cette année que de **1 %** (c'est-à-dire en deçà de l'objectif national de réduction des dépenses publiques, de 1,2%), elles s'établiront à 474,1 millions d'euros.

Nous parvenons à ce résultat notamment grâce à la **stabilisation des dépenses de personnel** et des subventions de fonctionnement, qui nous permet de faire face à la croissance continue des dépenses à caractère social.

Comme nous nous y étions engagés, **cette gestion attentive nous a permis d'intégrer parfaitement le contrat de partenariat lié à la mise en service des quatre collèges**, cela sans porter atteinte à d'autres politiques publiques.

J'ajoute que **le choix revendiqué par notre collectivité de ne pas avoir recours à l'augmentation de notre part d'impôt foncier**, malgré les conséquences de la loi NOTRe et la baisse des dotations de l'Etat, n'obère pas le volet des recettes de fonctionnement, en hausse de 0,4%.

Fruit de nos efforts continus en matière d'économies d'échelles, de masse salariale, de stratégie patrimoniale et de gestion de la dette, **il n'y aura pas pour la 3^{ème} fois depuis 2015 d'augmentation de notre fiscalité**, malgré le poids croissant des dépenses sociales qui représentent près des deux tiers de notre budget de fonctionnement.

Notre taux d'épargne brute sera sur ce budget primitif en légère baisse par rapport à ce qu'il était l'an dernier, mais à 7,9%, il demeure conforme aux ratios attendus de la part d'une collectivité comme la nôtre.

Avec **un encours de dette par habitant qui demeure largement inférieur à la moyenne de sa strate** et une capacité de remboursement bien supérieure aux ratios préconisés par l'Etat, la Sarthe est en avance sur les objectifs nationaux fixés par le Gouvernement.

Enfin, avec plus de **100 millions d'euros d'investissements prévus** (non comprises les sommes affectées au remboursement de la dette et hors contrats de partenariat), notre Département continuera à investir de manière soutenue pour son avenir. Mais nous y reviendrons dans le détail.

Je vous proposerai d'ailleurs tout à l'heure d'adopter un vœu relatif à la situation d'Arjowiggins, dans lequel je demande à l'Etat son soutien.

Le budget du Département, l'expression du quotidien des Sarthois.

Ce budget, c'est avant tout l'expression du quotidien des Sarthois, dans toute sa diversité et dans toute sa complexité.

Chaque jour, 4938 retraités sarthois à domicile - et 6174 qui résident en établissement - bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Chaque jour, 1450 enfants bénéficient de l'assistance éducative en milieu ouvert ou participent aux dispositifs éducatifs pour la réussite et contre le décrochage scolaire.

Chaque jour, plus de 29000 collégiens bénéficient d'un enseignement dans un cadre de qualité, qui fait l'objet de travaux réguliers d'entretien, d'amélioration ou de reconstruction.

Chaque jour, les Sarthois parcourent 9 M de km en sécurité et sans difficulté sur les 4278 km de routes départementales.

Tous les jours, nos communes profitent des compétences de la Direction des Territoires et de l'ATESART, chaque jour des acteurs du tourisme sont accompagnés par l'agence Sarthe Tourisme, chaque jour les particuliers comme les entreprises profitent toujours plus nombreux du déploiement de la fibre Très haut Débit sous l'égide de Sarthe Numérique.

Tous les jours, les 3634 exploitants sarthois peuvent développer leurs exploitations dans le cadre d'une agriculture raisonnée et de qualité et vendre leurs produits pour alimenter les restaurants scolaires de nos collèges grâce à notre engagement en faveur des circuits courts, dont l'objectif de 70% est l'un des meilleurs pour les collectivités.

Chaque jour, le Département et ses partenaires dans les territoires proposent aux 22000 usagers du schéma départemental de l'enseignement artistique, aux 365.000 spectateurs des festivals, aux 135.000 licenciés sportifs, une offre culturelle et de loisirs particulièrement diversifiée, ouverte à tous les publics.

Tous les jours, 642 allocataires du RSA ont retrouvé un travail grâce à l'équipe emploi du Département et aux entreprises du territoire.

Oui, chaque jour, mes chers collègues, les Sarthois ont un point commun : ils rencontrent leur Département.

Ils rencontrent le Département à travers ses élus, à travers ses agents, à travers le service public de qualité qu'ils déploient dans l'ensemble des territoires.

Ils le rencontrent dans des situations très concrètes, car le Département répond à leurs problématiques du quotidien.

Les exemples sont nombreux. Et c'est tout le sens de ce projet de budget dont vous disposez et qui les recense de manière exhaustive.

Mais rassurez-vous, j'arrêterai là cette courte énumération.

Elle pourrait être beaucoup plus longue tant **les politiques publiques du Département demeurent ancrées dans la réalité et dans la proximité.**

Elus de terrain, nous le savons mieux que quiconque, **notre implantation territoriale nous place aux avant-postes pour recréer un lien social qui se délite et que nos concitoyens nous réclament...**

Dans une société qui se désincarne chaque jour un peu plus, nous avons aussi pour mission de reconsidérer l'individu.

Le progrès et la modernité doivent en effet valoir pour tous - mais surtout pour chacun - sans quoi ils n'ont aucune valeur.

Ils n'ont pas de sens s'ils réduisent le lien social à sa plus simple expression, où s'ils le limitent aux seuls conglomérats urbains.

Ils n'ont pas plus de sens s'ils sont synonymes d'une uniformisation de nos modes de vie, de notre absorption dans un grand tout « artificiel », sans racines, sans perspectives.

Dans un monde qui s'accélère au rythme des flux continus d'informations et dont les distances semblent se réduire entre les grands centres de décisions, nous ne devons laisser aucun de nos concitoyens, ni aucun de nos territoires au bord du chemin.

Je crois fermement aux vertus de la modernité. J'en veux pour preuve les investissements conséquents que nous avons mis en œuvre en faveur du développement du très haut débit et à l'amélioration des conditions d'enseignement et des moyens techniques mis à la disposition de nos collègues.

Je crois aux bienfaits de la modernité, lorsque celle-ci nous permet d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Quand elle facilite les démarches administratives ou le traitement des demandes de nos concitoyens. Quand des dispositifs comme le Cyberknife ou la télémédecine permettent de soigner plus efficacement. Nous allons d'ailleurs participer avec le docteur Fabrice Denis à la mise en place de l'application « smoke check » pour la lutte contre le cancer.

Nous nous interrogeons sur la terre que nous allons léguer à nos enfants et les questions liées au développement durable.

Pour autant, je ne les crois pas incompatibles avec l'authenticité, dont ils sont complémentaires. L'authenticité d'un territoire et de ses habitants. L'authenticité d'une culture et d'une identité, bâties des siècles durant et qui continuent aujourd'hui de se construire au quotidien. L'authenticité des rapports humains, enfin, sans lesquels les notions de société et de contrat social ne sont plus que des mots.

Le quotidien, la proximité, l'humain : voilà résumé le rôle de notre collectivité départementale.

C'est en m'inspirant de ces principes que j'ai souhaité, lors de notre dernière session, que les services du département étudient la mise en place **d'une mutuelle solidaire départementale.**

Celle-ci a pour but de favoriser l'accès aux soins de tous les habitants, y compris les plus défavorisés.

Les premières études juridiques et financières ont été entreprises et des contacts noués avec les collectivités les ayant déjà mis en œuvre une telle démarche.

Celle-ci pourra donc voir le jour à l'issue de cette année 2019 et je ne manquerai pas de vous informer, comme je m'y étais engagé, de l'avancée de ce projet.

Le Département, la collectivité de la solidarité, à tous les âges de la vie.

Une nouvelle fois en 2019, par ses compétences, par sa volonté, la solidarité demeure au cœur des politiques publiques de notre Département.

Nous continuons à mobiliser nos moyens pour faire face aux évolutions sociétales, à la dégradation de la situation socio-économique et à la complexité croissante des parcours de vie.

Ainsi, le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie, la difficulté d'accès aux soins ou la prise en considération du phénomène migratoire nécessitent des réponses toujours plus précises et plus adaptées aux problématiques de chacun.

Cet exercice est de plus en plus difficile, car il est régi par un cadre législatif et réglementaire particulièrement contraignant. Un cadre qui fait de la plupart de nos compétences en la matière de véritables obligations, sans nous laisser de marge de manœuvre dans leur application.

Il est d'autant moins aisé de répondre à ces attentes que les obligations dont nous sommes tributaires ne cessent de croître.

En revanche, nos ressources sont, elles, contraintes par les décisions successives de l'Etat, qui nous ont coûté 291 millions d'euros depuis la loi NOTRe...

Dans ce domaine, notre action s'appuie sur le schéma unique d'organisation sociale et médico-sociale 2015-2019 et nous allons engager sa prochaine révision. Il constitue encore aujourd'hui notre feuille de route afin de développer l'accompagnement des Sarthois de tous les âges et promouvoir l'autonomie.

Cette année 2019 sera également marquée par **un effort conséquent dans le domaine de la protection de l'enfance avec un engagement supplémentaire de plus de 2 millions d'euros au titre de mesures nouvelles.**

Avec l'extension des PEAD, l'ouverture de 16 places en MECS pour adolescents et la mise en place de l'expérimentation « passerelle » confiée au secteur associatif pour la prise en charge des enfants confiés présentant un handicap, c'est une réponse forte qu'apporte notre collectivité à problématique aussi douloureuse que délicate. Marie-Thérèse Leroux développera le sujet tout à l'heure.

Nos aînés ne seront pas en reste, puisque le Département procédera à la création de **100 nouvelles places en EHPAD** pour les personnes âgées avec une incidence financière supplémentaire de 800.000 euros.

La mise en place de la nouvelle Maison Départementale de l'Autonomie contribuera également à l'accompagnement de nos concitoyens sujets à cette problématique, étroitement liée à l'allongement de l'espérance de vie.

En Sarthe, la santé doit être l'affaire de tous.

Par ailleurs, nous poursuivons notre engagement en faveur de la **lutte contre la désertification médicale, dont le Département a été à l'origine, avec des résultats tangibles** : 80 signataires d'un contrat d'engagement en médecine générale, 55 en orthodontie, 10 en masso-kinésithérapie et 22 dans le cadre du contrat « 1^{ère} installation ». Donc, 160 professionnels de santé concernés par notre action.

Je formule le vœu que le domaine de la démographie médicale ne fasse pas l'objet d'une concurrence entre les différentes strates et territoires, ce serait particulièrement dangereux.

Ce sujet doit au contraire nous fédérer dans le cadre d'une réelle coopération à l'échelle de notre Département. J'en appelle donc à la responsabilité de tous les partenaires : les villes, les intercommunalités et la Région, pour continuer de construire ensemble une politique commune en la matière, car en Sarthe, la Santé doit être l'affaire de tous.

Chef de file de l'action sociale, le Département porte la responsabilité de la politique d'insertion et du financement du revenu de solidarité active, qui concerne aujourd'hui près de 4% de la population sarthoise, soit 10 518 foyers allocataires, pour un total de 74 millions d'euros.

Ce nombre décroît depuis le dernier trimestre 2015, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. Cela traduit en effet une amélioration du marché de l'emploi en Sarthe, avec un taux de chômage en diminution, légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Pour autant, cette situation doit être nuancée au regard du contexte que nous traversons – je pense naturellement aux récentes annonces et menaces concernant plusieurs entreprises Sarthoises.

Notre budget insertion sera également marqué par la réévaluation du RSA, décidée par l'Etat avec une prise d'effet au mois d'avril et la dématérialisation des demandes, qui interviendra au second semestre objet d'un débat lors d'une précédente session.

Au titre du logement, j'ai souhaité que notre collectivité fasse évoluer le règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement (FSL) afin de faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes les plus fragiles.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat et de l'initiative « Logement d'Abord », le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDHALP) sera renouvelé pour la période 2019-2023.

Il permettra l'accès sur une logique de parcours résidentiel et de territorialisation des actions. Ce faisant, il répondra aux besoins spécifiques des demandeurs en traduisant notre volonté de mettre l'individu et la proximité au cœur de notre action.

Un réseau numérique performant, une nouvelle forme de proximité.

La proximité, c'est aussi une administration modernisée et un meilleur service public aux usagers dans tous les territoires.

C'est en ce sens que le Département s'est engagé d'ans une démarche de modernisation de son système d'information qui fixe les programmes de digitalisation de l'administration.

Mais le préalable à la mise en œuvre de cette e-administration, **c'est le déploiement d'un réseau très haut débit partout dans le Département afin de permettre à tous les sarthois d'y accéder.**

La nouvelle Délégation de Service Public, signée en décembre dernier, qui permettra de connecter l'ensemble des Sarthois au très haut débit d'ici la fin 2022. C'est un succès !

C'est une nouvelle forme de proximité que nous construisons ainsi.

Mais c'est aussi notre volonté d'augmenter encore les points de mutualisation. J'ai souhaité renforcer ce système de points d'accès collectifs sur tout le territoire (225 Tiers lieux numériques).

Un engagement soutenu et continu en faveur de la réussite éducative.

En 2019, nous renforcerons notre politique en faveur du développement numérique dans les collèges publics, avec 36 établissements déjà déployés et 5000 équipements dédiés.

Maître d'ouvrage des bâtiments des collèges publics, le Département en assure la construction, l'extension, les grosses réparations ainsi que les mises en accessibilité et en sécurité. Il le fait au travers de la programmation pluriannuelle du plan « collège performant ».

Après une première vague de livraisons intervenue l'an passé, les travaux se poursuivent **sur les collèges Alexandre-Mauboussin de Mamers, qui a subi des retards en raison de défection d'entreprise et Bercé à Château-du-Loir, qui feront l'objet d'une livraison dans les prochains mois.**

Cela sera également le cas des collèges Henri-Lefevre à Arnage, Jean Cocteau à Coulaines, Pierre-Gilles-de-Gennes au Mans et Marcel-Pagnol à Noyen-sur-Sarthe. Ils sont ou seront livrés dans les prochaines semaines.

Ces efforts d'investissement continueront dans les années à venir, puisque 2019 sera l'occasion d'avancer dans les phases de conception des restaurants scolaires des collèges Léo-Delibes de Fresnay-sur-Sarthe, du Vieux-Chêne à La Flèche et Kennedy à Allonnes.

Les maîtrises d'œuvre seront désignées pour les restructurations du collège des Sources au Mans et Pierre-Belon de Cérans-Foulloutourte, tandis que des études seront lancées pour la restructuration des collèges des Quatre-Vents au Lude et du Petit-Versailles à La Flèche.

Le Département assure également le service de restauration scolaire, soit 2.300.000 repas servis chaque année.

Nous contribuons à améliorer la qualité de l'alimentation avec un engagement visant à **porter à 70% la part de produits locaux dans les menus à l'horizon 2021, un effort remarquable dans ce domaine, nous sommes très largement au-dessus des 20 à 30% mis en place dans d'autres collectivités.**

Je vous proposerai donc aujourd'hui de poursuivre ce programme ambitieux en inscrivant au budget 27 millions d'euros d'investissement et 12 millions d'euros en fonctionnement pour la réussite éducative.

Malgré notre compétence facultative, ce programme sera complété, au titre de l'attractivité et en cohérence avec notre politique d'investissements d'avenir, par un soutien à Le Mans Université et aux différentes écoles supérieures présentes sur le territoire sarthois.

Faciliter les déplacements des Sarthois, garantir leur sécurité.

Mes chers collègues,

La proximité au quotidien, c'est garantir aux sarthois des déplacements dans les meilleures conditions de sécurité. C'est assurer une desserte de qualité de l'ensemble du territoire, afin de mieux accompagner le développement économique.

Je me réjouis d'ailleurs de la signature du Contrat Régional avec l'Etat qui permettra la réalisation avec 8 ans d'avance du barreau de Massy-Valenton, offrant aux Sarthois un accès aux aéroports parisiens avec 20 minutes d'avance.

Au travers de son schéma routier et de son programme pluriannuel d'investissement, le **Conseil départemental investit dans des projets structurants à l'échelle du territoire pour 19,4 millions d'euros mais s'engage aussi dans l'entretien des routes existantes, pour un budget de 14,4 millions d'euros.**

Ces investissements se traduiront dans le courant de l'année 2019 par **la mise en service de la déviation de Saint-Calais, la réalisation du giratoire de raccordement du RD89 au diffuseur autoroutier de Connerré.**

Il s'agira également de poursuivre les études de réaménagement du giratoire de l'Océane et de **création de créneaux de dépassement sur la RD357, rendus encore plus nécessaires par la décision de l'Etat de réduire la vitesse à 80 km/h sur les routes départementales bidirectionnelles sans séparateurs.**

Sensible à l'émotion qui s'est emparée de nos concitoyens lors de la mise en place de cette nouvelle réglementation, je serai naturellement attentif à toute nouvelle mesure qui pourrait être annoncée en sens à l'issue du Grand Débat National.

Cependant, pour avoir entendu le Premier ministre s'exprimer à ce sujet lors de la récente réunion des Présidents d'exécutifs départementaux à l'Élysée, je reste dubitatif quant à l'évolution de cette réglementation.

Comme l'écrivait le philosophe Henri Bergson *"La route que nous parcourons dans le temps est jonchée des débris de tout ce que nous commençons d'être, de tout ce que nous aurions pu devenir."*

Cela doit nous guider lorsque nous pensons **au cadre de vie que nous léguons aux générations futures.**

Un engagement réaffirmé en faveur du développement durable et des territoires.

C'est en ce sens que nous avons souhaité **entreprendre une politique particulièrement volontariste en matière de développement durable et de préservation de la biodiversité.**

Celle-ci se déploiera par le biais du renforcement des mesures engagées en faveur de nos 15 Espaces naturels sensibles labellisés et des 12 sites Natura 2000, de la préservation de la ressource en eau, un dossier que nous finançons depuis des années, de l'élargissement de notre soutien à la restauration du bocage (avec 28km de haies agricoles subventionnées l'année passée, un soutien que j'ai souhaité étendre, par le développement de cette politique de plantations des haies), une plus grande prise en compte des critères environnementaux lors des travaux sous maîtrise d'ouvrage départemental... Sans oublier la promotion des circuits courts dans les établissements secondaires, que nous souhaitons désormais étendre aux EHPAD.

Ces initiatives sont, pour la plupart, réalisées en lien avec le monde agricole qui constitue l'un des piliers de son économie.

En Sarthe plus qu'ailleurs, l'attachement de la grande majorité de nos agriculteurs à une production raisonnée et de qualité doit être soulignée et soutenue. En investissement, dans le cadre de notre convention avec la Région, nous poursuivons nos soutiens dans les domaines de l'élevage, de la méthanisation et de la transformation à la ferme. En fonctionnement, nos politiques se poursuivront dans le respect du strict cadre juridique que nous impose la loi NOTRe.

La préservation de l'environnement et du cadre de vie n'a cependant de sens que si elle associe pleinement l'ensemble des Sarthois, au premier rang desquels ceux de nos concitoyens qui vivent dans les secteurs ruraux et périurbains de notre Département.

C'est pour cela que je veux réaffirmer aujourd'hui l'engagement du Département aux côtés des communes et des intercommunalités. Un engagement de proximité, aux côtés de chacun des Sarthois.

Il s'agit d'un engagement fort, destiné à accompagner le fonctionnement des EPCI et la dynamique de chacun de nos territoires.

L'attractivité, l'innovation et la proximité - qui sont au cœur de notre stratégie départementale - sont autant d'objectifs et de valeurs que je vous sais partager pleinement.

Notre offre de services à destination des collectivités partenaires s'est également diversifiée avec le lancement d'un webSIG territorial, l'accompagnement dans la mise en place du RGPD. Elle se poursuivra dans les domaines de l'eau, de la transition énergétique et du mécénat.

La création d'un Etablissement Public Foncier continue à faire l'objet d'études attentives. Sous réserve d'atteindre une masse critique, une telle structure pourrait nous permettre d'effectuer des économies d'échelles dans le cadre de la réalisation de projets locaux structurants et améliorer la maîtrise foncière de chacun des acteurs publics concernés.

Enfin, comment ne pas évoquer la proximité sans rappeler l'ensemble des financements proposés par le Département au titre des aides aux associations, aux Pays ou du FDAO, pour un montant total de 1,6 millions d'euros en fonctionnement. Ou encore notre politique de soutien au dernier commerce qui demeure, dans de nombreux villages, le principal lieu de rencontre et d'échanges.

Lutter contre la fracture sociale et territoriale, s'engager en faveur de l'inclusion de chacun et de tous les territoires, cela passe naturellement par la mise en œuvre de politiques sectorielles dédiées.

Mes chers collègues,

Mais c'est aussi au travers de la culture et des loisirs que se construit quotidiennement le lien social.

Ainsi, si nous poursuivons évidemment la dynamique de développement culturel et touristique de l'Abbaye Royale de L'Epau, dont nous fêterons cette année le 60^e anniversaire du rachat par le Département, notre programmation de valorisation du patrimoine sarthois sera définie autour de l'itinérance. Elle touchera donc l'ensemble des territoires, en incitant chacun des visiteurs à en découvrir les richesses humaines et patrimoniales.

Elle permettra également de répondre aux attentes en matière de préservation du patrimoine local et du développement des musées ruraux, qui contribuent à forger l'identité et l'authenticité de notre Département, mais aussi dans le domaine de la création artistique et de l'animation des territoires.

L'enseignement artistique, au travers du SDEA et de son réseau de 20 écoles de musique, de danse et de théâtre, ainsi que le soutien renouvelé aux initiatives territoriales en matière de lecture publique constitueront également les moteurs de notre politique culturelle, partout en Sarthe.

Le sport ne sera pas en reste, par le biais de notre soutien renouvelé au secteur professionnel, au premier rang desquels le MSB, champion de France de basket 2018, Le Mans FC, mais aussi les clubs et les manifestations amateurs ou encore les équipements sportifs.

Une annonce en primeur :

2019 sera l'année de la sortie du site mecenat.sarthe.fr, la nouvelle plateforme de financement participatif 100% Sarthoise !

Sarthe Mécénat sera un outil en ligne destiné à soutenir financièrement et collectivement des projets sarthois innovants. Le principe : un appel au financement par les internautes de projets culturels, sportifs, associatifs etc... en échange de contreparties, par le biais d'une plateforme départementale !

Notre budget 2019, d'un montant de 599 millions d'euros traduit pleinement ce que nous considérons comme le juste rôle du Conseil Départemental. C'est un budget tourné vers les territoires, avec nos politiques de proximité.

Un budget construit à l'écoute des besoins quotidiens des Sarthois.

Un budget qui place l'humain au cœur de son projet.

Un budget responsable, celui d'une collectivité qui tient ses engagements, contre vents et marées avec beaucoup d'incertitudes néanmoins.

Une collectivité qui ne compte ni parmi les plus riches, ni parmi les mieux dotés, mais qui a su faire face à la réforme territoriale, au désengagement de l'Etat et désormais au pacte financier, sans jamais renoncer à ses politiques publiques.

Une collectivité qui devra peut-être affronter dans les prochaines années la fin de son autonomie fiscale, si le gouvernement persiste à vouloir transférer le dernier reliquat des impôts locaux au bloc communal.

Une collectivité rigoureuse, qui se donne ainsi chaque année les moyens de faire face et de préparer l'avenir.

Mes chers collègues,

Les défis sont importants, mais notre détermination à agir et réussir le sont bien davantage.

Les Présidents de commission vous présenteront d'ici quelques instants plus en détail nos priorités et nos champs d'intervention dans chacune de nos huit grandes politiques.

Il vous appartiendra pendant ces 2 jours d'échanger sur les 27 rapports sectoriels et les actions opérationnelles, qui constitueront les traductions concrètes de nos décisions.

Le débat est donc ouvert. Je compte sur votre participation sereine.

C'est ensemble que nous pouvons faire avancer la Sarthe, en lui donnant toutes les chances, dans tous ses territoires et pour chacun de ses habitants.

Je vous remercie de votre attention.